

**Bénéficiez d'indemnités journalières
en cas d'hospitalisation consécutive à un accident.**

	<i>Hospitalisation consécutive à :</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Vous ou votre conjoint	Un accident en tant que passager d'un moyen de transport	100 €	200 €	300 €	400 €
	Un accident de la circulation	75 €	150 €	225 €	300 €
	Un accident du travail	50 €	100 €	150 €	200 €
	Autre accident	25 €	50 €	75 €	100 €
Vos enfants	Tout accident	12,5 €	25 €	37,5 €	50 €